



Le personnel dépendant des firmes privées «de sécurité» échappe à tout contrôle.

Par [Deborah Hastings](#)

Mondialisation.ca, 05 septembre 2007

[À l'encontre](#) 5 septembre 2007

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Militarisation](#)

Analyses: [IRAK](#)

L'ampleur de la privatisation des fonctions remplies par le passé, lors de conflits armés, est une des caractéristiques de l'actuelle guerre menée en Irak ou en Afghanistan. C'est aussi une des dimensions des opérations «contre-insurrectionnelles» conduites dans un pays comme la Colombie. Nous publions ci-dessous une sorte de bilan effectuée par une journaliste d'une agence fort traditionnelle - AP - qui explicite ce changement à l'œuvre et les implications qui en découlent aux plans juridique, constitutionnel et politique ; sans même parler de la dimension économique de ces dépenses dites de «sécurité». (rédaction [À l'Encontre](#))



Les «gardes» de Blackwater à l'entraînement

Le personnel lié à des entreprises privées auxquelles sont sous-traitées des tâches de «sécurité» est actuellement presque aussi nombreux en Irak que l'ensemble des soldats états-uniens. Environ la moitié de ce personnel est constituée de gardes de sécurité privés, équipés d'armes automatiques, d'hélicoptères et de véhicules blindés.

Ils opèrent avec peu ou pas de supervision, ils ne sont responsables que devant les entreprises qui les emploient. Et à mesure que le pays sombre dans l'anarchie et la guerre civile, cette armée privée a été accusée d'avoir tiré sans distinction sur les troupes irakiennes et américaines, et d'avoir abattu un nombre inconnu de citoyens irakiens qui se sont trop approchés de leurs convois lourdement armés.

Aucun n'a été poursuivi ni inculpé

Il y a beaucoup de confusion parmi les experts légaux et les responsables militaires sur la question de savoir quelles lois - pour autant qu'il en existe - peuvent être appliquées à des Américains employés dans ce type de force, qui compte au moins 48'000 hommes.

En effet, du point de vue légal ils opèrent dans une zone grise. Contrairement aux soldats, ils ne sont pas tenus par le Code de Justice Militaire. Les forces d'occupation américaines ont obtenu l'introduction d'une disposition spéciale spécifiant qu'elles ne peuvent pas être poursuivies par les Irakiens pour des crimes commis dans le pays.

Les compagnies de sécurité insistent sur le fait que leurs employés sont régis par des règles de conduite interne et par des protocoles d'utilisation de la force établis par l'Autorité Provisoire (américaine) installé par les forces d'occupation états-uniennes et qui a dirigé en Irak pendant les 14 mois qui ont suivi l'invasion.

Mais beaucoup de soldats sur le terrain – qui gagnent en une année ce que les gardes privés peuvent gagner en un seul mois – disent que leurs homologues devraient être responsables devant autorité supérieure, comme ils le sont eux-mêmes. Plus de 60 soldats américains en Irak ont été traduits devant la cour martiale pour le meurtre de citoyens irakiens.

Certains analystes militaires et responsables du gouvernement estiment que les mercenaires devraient être jugés selon le *Military Extraterritorial Jurisdiction Act*, qui couvre les crimes commis à l'étranger. Mais jusqu'à maintenant cette juridiction ne leur a pas été appliquée.

Des firmes de sécurité gagnent plus de 4 milliards de dollars grâce à des contrats gouvernementaux, mais selon le *Government Accountability Office* (organe de contrôle des dépenses publiques) le gouvernement ignore combien de miliciens privés sont engagés par l'Etat et où ils se trouvent. Et les compagnies privées ne sont pas obligées de rapporter les incidents violents impliquant leurs employés.

Les gardes de sécurité constituent maintenant presque le 50% du personnel des firmes sous-traitantes engagées en Irak – un nombre qui a augmenté de manière exponentielle depuis l'invasion de 2003, lorsque le Secrétaire à la Défense d'alors, Donald Rumsfeld, a déclaré que la reconstruction de l'Irak était la priorité. Mais le mouvement insurrectionnel imprévu et des centaines d'attaques terroristes ont poussé le pays dans le chaos, et maintenant, c'est la sécurité qui est devenue prioritaire.

Le nombre de gardes privés en temps de guerre est sans précédent. Il en va de même pour leurs tâches, dont la plupart étaient traditionnellement effectuées par des soldats. Ils protègent des opérations militaires et des personnalités importantes, y compris le Général David Petraeus, le commandant états-unien à Bagdad. Ils protègent également des dignitaires étrangers en visite et des milliers de sites en construction.

Ils sont parfois mieux armés que les détachements militaires.

Leur présence a également eu un impact sur l'orientation de la guerre. La bataille de Falloudja [décembre 2004] – un assaut militaire manqué dans lequel on estime à 27 le nombre de Marines tués, ainsi qu'un nombre inconnu de civils – a été déclenchée en représailles après qu'une foule d'insurgés aient lynché, mutilé et brûlé quatre gardes de Blackwater [parmi les plus importantes firmes privées états-uniennes devant assurer la «sécurité»] dans cette ville.

Jan Schakowsky – représentante démocrate de l'Illinois, dont les efforts en vue d'établir une plus grande responsabilité en matière d'établissement de contrats de sous-traitance ont conduit à un amendement dans le budget du Pentagone de l'année prochaine – a déclaré :

«Je comprends bien qu'il s'agit d'une guerre, mais ce n'est pas une excuse pour permettre à cette très importante force privée d'employés armés - et je risquerai même le terme de mercenaires - courir partout sans être responsables devant quiconque».

Des incidents concernant des coups de feu

On estime que Blackwater a un millier d'employés en Irak, et reçoit au moins 800 millions de dollars en contrats gouvernementaux. C'est l'une des firmes de sécurité la plus en vue en Irak, avec sa flotte d'hélicoptères « Little Bird » et des vigiles armés qui pullulent à Bagdad et au-delà.

Cette compagnie, qui cultive le secret, est dirigée par un ancien SEAL des Marines [SEAL (phoque en anglais), pour SEa (mer), Air (air) and Land (terre)troupes amphibies], dont le siège est un énorme complexe dans la zone marécageuse de la Caroline du Nord. Jusqu'aux attentats du 11 septembre, cette compagnie avait peu de contrats de sécurité.

Depuis lors, les profits de Blackwater se sont envolés. Et cette entreprise est devenue le centre de nombreuses controverses concernant les milices privées en Irak, y compris la mort par balle, le 30 mai 2007, d'un citoyen irakien dont on estimait qu'il roulait trop près d'un détachement de sécurité de Blackwater.

«Le fait que ce conducteur irakien ait été tué à coups de fusil a augmenté les tensions. Les Irakiens sont très en colère» a expliqué Schakowsky.

La porte-parole de la compagnie, Anne Tyrell, a expliqué dans un e-mail à Associated Press, que la fusillade était justifiée: *«selon les rapports et des récits de témoins, le professionnel de Blackwater a agi légalement et de manière appropriée»*. Les demandes d'informations complémentaires de la part d'Associated Press sont restées sans réponse.

Il y a d'autres incidents de fusillades dont on suspecte les milices privées:

Dans un incident, le superviseur de la compagnie Triple Canopy, dont le siège est en Virginie, a annoncé qu'il allait *«tuer quelqu'un aujourd'hui»* avant de tirer sur des civils irakiens pour s'amuser. D'après deux employés, il en a peut-être tué un.

Ces derniers, l'ancien Army Ranger Charles L. Sheppard III et l'ex-sniper des Marines Shane B. Schmidt, ont été renvoyés de cette compagnie. Ils ont riposté en portant plainte pour licenciement abusif. Leur plainte n'a pas identifié leur chef d'équipe, qui, selon leurs dires, avait ouvert le feu délibérément sur des civils à au moins deux reprises pendant que leur détachement se déplaçait à Bagdad. Il a simplement été identifié comme un ancien militaire de l'Oklahoma.

Sur son site Internet, Triple Canopy affirme que les trois hommes ont été licenciés pour n'avoir pas rapporté immédiatement des incidents impliquant des fusillades. Suite à une enquête préliminaire, Triple Canopy a rapporté que personne n'avait été blessé, et a transmis son information au gouvernement états-unien.

Patricia Smith, une avocate représentant Sheppard et Schmidt, a affirmé que le Département de Justice avait refusé d'investiguer. Ce dernier a refusé de commenter cette affaire.

Le 1er août 2007, un juré du comté de Fairfax, en Virginie, a décidé que Triple Canopy

n'avait pas licencié abusivement les deux hommes. Mais la cheffe du jury, Lea Overby a également publié une note cinglante de la part du jury déclarant que la compagnie avait fait preuve d'une *«conduite médiocre, d'une carence dans les procédures standards de rapport, des méthodes d'investigation défectueuses et des doubles standards inéquitables»*.

Selon Overby, les instructions faites aux membres du jury par le juge ne leur laissaient pas d'autre choix que de se prononcer contre les anciens employés. *«Mais nous ne sommes pas d'accord avec la manière dont Triple Canopy les a traités»*, a-t-elle écrit.

Des employés mécontents de Aegis Defense Services, basé à Londres et détenteur d'un des plus importants contrats de sécurité en Irak – évalué à plus de 430 millions – ont posté des vidéos sur l'Internet en 2005, montrant des gardes de la compagnie en train de tirer à l'arme automatique sur des civils depuis l'arrière d'un véhicule de sécurité qui roulait.

Dans une des séquences, les tirs visent un véhicule civil, faisant perdre au conducteur le contrôle de son véhicule et percuter un taxi. Un autre clip montre une auto blanche touchée par des tirs d'armes automatiques, puis s'immobiliser lentement.

Dans les vidéos, le véhicule de sécurité ne s'arrête pas. Il continue sa route, laissant les civils dans leurs véhicules endommagés.

Après avoir, dans un premier temps, nié toute implication dans ces incidents, Aegis, qui est géré par l'ex-lieutenant colonel de la Garde écossaise Tim Spicer, a déclaré que les fusillades étaient légales et conformes aux directives d'emploi de la force établies par le CPA [Autorité provisoire] de l'époque. Ces directives donnent à des gardes de sécurité le droit de tirer en direction de véhicules qui s'approchent de trop près, ou trop rapidement. Lors de l'enquête menée par les réviseurs de l'armée états-unienne, ces derniers ont donné raison à Aegis.

D'après les responsables militaires, dans le chaos irakien, où les voitures piégées et les attentats suicide ont lieu tous les jours, de telles fusillades de la part de mercenaires sont courantes. Le nombre d'Irakiens blessés ou tués par des gardes privés n'est pas connu.

En 2005, dans cette ville blessée de Faloudja, à quelque 60 kilomètres à l'ouest de Bagdad, seize gardes de sécurité américains ont été arrêtés et emprisonnés par des Marines états-unien au lendemain d'incidents au cours desquels ils ont été suspectés de tirer sur un poste d'observation des Marines, sur une patrouille et sur des civils qui marchaient et d'autres qui roulaient dans la ville.

Des gardes, employés de Zapata Engineering de la Caroline du Nord, ont été mis en détention durant trois jours. *«Ils ont été mis en détention parce que leurs actions constituaient une menace pour les forces de coalition. Je dirais qu'il s'agit-là d'un événement sérieux»* a déclaré à l'époque le porte-parole des Marines, le lieutenant-colonel Dave Laplan.

Les gardes, qui ont ensuite été libérés et renvoyés aux Etats-Unis, ont prétendu que les Marines les avaient humiliés et raillés en prison, les appelant «mercenaires» et les intimidant avec des chiens. Les gardes privés ont nié avoir participé aux fusillades.

L'année dernière, le Service Naval d'enquête criminelle a clos son instruction *«par manque d'éléments pour poursuite légale»* a expliqué un porte-parole. Aucun des seize hommes n'a été inculpé.

Pourtant, quelques jours après les fusillades, le major général des Marines, Stephen T. Johnson, commandant de la partie occidentale de l'Irak, a banni les 16 gardes de toutes les installations militaires de cette région.

Dans des lettres qu'il a adressées à chacun de ces hommes, le général écrivait: *«Votre convoi roulait à toute vitesse à travers la ville, tirant sans distinction, et certains de ces tirs ont touché des positions tenues par des Marines. Vos actions ont mis en danger les vies d'Irakiens innocents et de membres des services états-uniens dans la localité.»*



AP file photo

Des gardes de la compagnie de sécurité Blackwater USA, Caroline du Nord, États-Unis.

Ressentiment des militaires

Depuis que les gardes américains privés ont commencé à essaimer en Irak, il y a beaucoup d'animosité entre eux et les soldats. Beaucoup de ces derniers sont des ex-membres, très entraînés, de groupes militaires d'élite, y compris des Navy SEALs, des Bécres Verts et des Army Rangers.

«La plupart des gars leur en veulent» explique l'ex-Lieutenant-colonel des Marines Mike Zacchea, qui a passé deux ans en Irak pour entraîner et bâtir l'armée irakienne. *«Il y a cette impression que si ces gars voulaient vraiment faire les choses comme il faut, ils seraient restés dans l'armée.»*

Zacchea, qui est maintenant à la retraite à Long Island, NY., a dit qu'en tant que conseiller supérieur du bataillon, plusieurs compagnies de sécurité lui ont proposé des postes, avec des salaires moyens de 1'000 dollars par jour. Cela ne l'intéressait pas : *«Je ne voulais pas aller en Irak en tant que mercenaire. Je n'y crois pas. Je ne crois pas que ce qu'ils font est correct.»*

En réalité, ces gars sont des agents libres. Ils ne sont soumis à aucune loi. Ils sont des combattants sans uniforme. Personne n'opère un suivi de leurs activités.»

A fin 2004, le Reconstruction Operations Center (ROC) (Centre d'Opérations de

Reconstruction) a été ouvert à Bagdad. Son objectif était d'enregistrer les déplacements des sous-traitants armés et des troupes militaires dans tout le pays et d'enregistrer les incidents violents.

Néanmoins, la participation est volontaire.

Selon des chefs militaires, le gouvernement devrait exiger que les sous-traitants armés signalent leurs déplacements et leur utilisation d'armes. L'année dernière, des cadres supérieurs de la 3ème Division d'Infanterie à Bagdad ont dit à des auditeurs du GAO [General Accounting Office] en visite, que le manque de coordination continuait à mettre en danger les vies des soldats et des sous-traitants armés. Ils ont ajouté que des détachements de sécurité privés continuaient à pénétrer dans des zones de combat sans avertissement. Dans certains cas, des officiers militaires se sont plaints de n'avoir aucun moyen de communiquer avec les détachements de sécurité privés.

Beaucoup de grandes compagnies de sécurité prétendent que leurs gardes se coordonnent avec le ROC, et déposent des rapports des épisodes de fusillades. Mais les auditeurs du gouvernement en Irak ont rapporté l'année dernière que certains des sous-traitants armés disaient qu'ils avaient cessé de signaler de telles fusillades, parce qu'elles avaient lieu tellement souvent qu'il était impossible de faire des rapports pour chaque épisode.

Article original de l'Associated Press en anglais, voir [USA today](#), 11 août 2007.

Version française et traduction [A l'encontre](#), 24 août 2007.

Deborah Hastings travaille pour l'agence Associated Press..

La source originale de cet article est [À l'encontre](#)
Copyright © [Deborah Hastings](#), [À l'encontre](#), 2007

Articles Par : [Deborah Hastings](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

